

Covid-19 : couvre-feu, contacts réduits, déplacements limités... Ce qu'il faut retenir des annonces de Macron

Invité de TF1 et France 2, le président de la République a dévoilé une nouvelle stratégie pour tenter de contenir la deuxième vague épidémique, notamment en Île-de-France et dans les 8 métropoles les plus touchées.

Par **Arthur Berdah, Loris Boichot et Wladimir Garcin-Berson**

Publié il y a 43 min, mis à jour il y a 4 min

La deuxième vague déferle sur le pays. Face au regain épidémique constaté depuis la rentrée, l'exécutif n'a eu d'autre choix que de décider de nouvelles restrictions pour tenter de contenir la circulation du virus sur le territoire. Invité de TF1 et France 2 ce mercredi soir, Emmanuel Macron a annoncé qu'il avait de nouveau décrété l'état d'urgence sanitaire, qui entrera en vigueur ce samedi. Il a ensuite détaillé sa nouvelle stratégie de lutte contre le Covid-19 pour les prochaines semaines et les prochains mois, alors que la France a enregistré 22.591 nouveaux cas et 104 décès au cours des dernières 24 heures.

EN DIRECT - Suivez les dernières informations sur la situation épidémique

● «Couvre-feu» dès samedi en Île-de-France et dans 8 métropoles, de 21h à 6h du matin

Le «*couvre-feu*» pour éviter le reconfinement. Dès ce samedi, les zones les plus touchées par le virus seront mises sous cloche entre 21 heures et 6 heures du matin, pour une durée de quatre à six

semaines. Sont concernées Paris et l'Île-de-France, ainsi que 8 autres métropoles : Aix-Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, Saint-Étienne, Rouen, Grenoble, Montpellier. Soit quelque «20 millions» de personnes au total. L'objectif est de «réduire nos contacts les plus festifs» mais de «continuer à avoir une vie sociale» dans les «écoles», les «universités» ou encore les «associations».

À voir aussi - Horaires, métropoles concernées, durée: Macron donne les détails du couvre-feu

● **«Il serait disproportionné de reconfiner le pays» à ce stade**

C'est la ligne rouge que l'exécutif ne veut surtout pas franchir. Conscient que le pays reste traumatisé par les sept semaines de confinement qui ont été imposées au printemps dernier, Emmanuel Macron s'est voulu rassurant, estimant qu'«il serait disproportionné de reconfiner le pays» à ce stade.

● **Il faudra une attestation dérogatoire pour se déplacer en dehors des heures autorisée**

Dans les zones concernées par le couvre-feu, il n'y aura pas d'«interdiction» de circuler entre 21 heures et 6 heures du matin, mais une «limitation». C'est pourquoi des attestations dérogatoires seront mises en circulation dans les prochaines heures, à la disposition du grand public. Elles seront calquées sur le modèle de celles qui étaient déjà en vigueur lors du confinement du printemps dernier.

● **Une amende de 135 euros en cas de non respect du couvre-feu**

Le contrôle sera strict. Soucieux de «*réduire les contacts privés, qui sont les contacts les plus dangereux, c'est-à-dire les moments où il y a un peu de relâchement*», Emmanuel Macron a confirmé que les contrevenants au couvre-feu seraient passibles d'une amende de 135 euros.

À voir aussi - Emmanuel Macron annonce une amende de 135€ en cas de non respect du couvre-feu

● **«Pas plus de six» contacts par personne, en dehors de l'entourage familial direct**

C'est ce que l'on appelle une «bulle sociale». Dans tout le pays, le chef de l'État a demandé à «*ne pas être plus de six à table*» dans un cadre privé - à domicile et dans les restaurants -, mais aussi dans la rue, en groupe. Une «*règle des six*» qu'il a égrainée sur le modèle de celle énoncé par le premier ministre britannique, Boris Johnson. Il a toutefois pointé une exception pour les familles nombreuses. «*Si on est une famille de 7, 8, 9, 10, on continue à avoir une vie familiale normale*», a-t-il précisé.

● **Les Français pourront partir en vacances à la Toussaint**

Les déplacements entre les régions ne seront pas restreints. Y compris pendant les vacances de la Toussaint, qui commencent dès ce week-end. «*On n'empêche pas les gens de passer d'une région à l'autre ou de partir en vacances, mais on va leur demander de respecter des règles de citoyenneté dans les semaines qui viennent*», a déclaré Emmanuel Macron. Le président a rappelé sa volonté de «*responsabiliser*» les Français, plutôt que de les «*infantiliser*».

● **«Il n'y aura pas de restrictions des transports» malgré le couvre-feu**

Le couvre-feu n'entraînera *«pas de restrictions des transports»* en commun dans les métropoles concernées, a précisé le chef de l'État. L'offre de transports ne devrait donc pas être réduite par rapport à une situation normale. *«Il y a des gens qui continueront de travailler la nuit, en soirée ou tôt le matin, et il doit y avoir des déplacements pour de bonnes raisons»*, a-t-il expliqué.

● **«Deux-trois jours» de télétravail par semaine recommandés, «pas la panacée»**

Le télétravail peut être l'une des réponses à la crise. L'exécutif va donc *«inciter les gens»* à y recourir *«deux, trois jours par semaine»*, dans les *«emplois où c'est pertinent»*, afin de limiter les contacts physiques. Le chef de l'État a toutefois nuancé ce point, en ajoutant que ce dispositif devait être mis en place de manière concertée avec les partenaires sociaux et *«intelligemment»*. Il n'est pas non plus prévu de fermer les services publics ou les bureaux de poste.

● **La situation est «préoccupante» mais «nous n'avons pas perdu le contrôle»**

«Ni inactifs, ni dans la panique». Emmanuel Macron a d'emblée voulu pointer l'équilibre à tenir face à la situation sanitaire, qu'il a qualifié de *«préoccupante»*. *«Nous n'avons pas perdu le contrôle»*, a tenu à préciser le chef de l'État, face à la *«deuxième vague»* de l'épidémie. *«Ce virus est dangereux et grave pour tout le monde. Maintenant, aujourd'hui rentrés dans une phase où, en effet, il nous faut réagir»*, a-t-il insisté, soulignant que *«le virus repart»*.

● **Le virus laisse des séquelles «que nous ne comprenons pas parfaitement»**

Personne n'est hors de danger. Alors que *«la moitié»* des patients actuellement en réanimation *«ont moins de 65 ans»*, Emmanuel Macron a rappelé que le virus *«frappe toutes les catégories d'âge»*. Surtout, il a indiqué que le Covid-19 laisse des séquelles *«que nous ne comprenons pas parfaitement»*. Même s'ils ont guéri, certains malades ont en effet *«perdu l'odorat, le goût»* et ils *«auront des lésions des poumons, parfois des conséquences cardiaques, gastriques, d'autres cérébrales»*.

● **«Nous en avons jusqu'à l'été 2021 au moins» avec le Covid-19**

«Tester, alerter, protéger». Le chef de l'État a mis en avant la stratégie du gouvernement pour ralentir la propagation du virus. *«C'est la clé de la stratégie qu'on doit faire monter en puissance tout le mois de novembre et en décembre, parce que nous en avons jusqu'à l'été 2021 au moins»* avec le Covid-19, a-t-il indiqué.

À voir aussi - *«Nous en avons jusqu'à l'été 2021 au moins avec ce virus»*, met en garde Emmanuel Macron

● **Tests : une nouvelle «stratégie» pour «réduire drastiquement les délais»**

Emmanuel Macron a promis une nouvelle *«stratégie»* pour *«réduire drastiquement les délais»* des tests de dépistage, en annonçant le développement de *«tests antigéniques»*. *«Reconnus par l'Organisation mondiale de la santé»*, ils permettent d'obtenir un résultat *«en 15 à 20 minutes»*. *«Dès qu'on a une hésitation, qu'on est en contact, qu'on est symptomatique ou qu'on a un doute, on pourra se faire tester»*, notamment *«dans les pharmacies»*. *«Ça va être un vrai changement»*, s'est-il félicité.

● Une nouvelle application, «Tous anti-Covid», présentée le 22 octobre

«StopCovid» est mort, vive «Tous anti-Covid». Emmanuel Macron a annoncé qu'une *«nouvelle application»* allait être présentée le 22 octobre prochain. Conçue pour être plus simple à comprendre et à utiliser que l'ancienne, elle fournira des informations sur le virus, sa circulation, et les centres de test à proximité. Elle devra être activée en particulier dans les *«moments où (l'on est) exposé»* au virus, comme les bars, lorsqu'ils rouvriront. *«C'est un outil pour mieux alerter, tracer et donc, pour identifier les foyers de contamination»*, a plaidé le président.

● Dispositifs de «soutien supplémentaires» pour les secteurs en difficulté

Le retour du *«quoiqu'il en coûte»*. Emmanuel Macron a annoncé que l'État allait *«aider au maximum»* les entreprises et les secteurs les plus impactés par le couvre-feu. *«On va améliorer la réponse économique à ces professionnels»*, avec des *«dispositifs de soutien supplémentaires»* dans les métropoles concernées, a-t-il déclaré, sans rentrer dans les détails. Le fonds de solidarité pourrait cependant être renforcé. *«Je ne veux pas que nos indépendants, nos TPE, nos PME ferment ou tombent en faillite à cause de ce couvre-feu»*, a-t-il assuré.

● Nouvelle «aide exceptionnelle massive» pour les bénéficiaires du RSA et des APL

Soucieux de soutenir *«les plus modestes»*, plus durement touchés par la crise sanitaire et sociale, Emmanuel Macron a annoncé une *«réponse»* adaptée. Les bénéficiaires du RSA et des APL pourront ainsi toucher une *«aide exceptionnelle»* durant les six prochaines semaines, de l'ordre de *«150 euros, plus 100 euros par enfant»*. Les

«*fondamentaux*» de la lutte contre la précarité demeurent toutefois : l'exécutif compte avant tout sur un retour de l'activité et de l'emploi, plutôt que sur une augmentation «*de manière unilatérale de tous nos minima sociaux*».

● **Les «débats permanents sur les faits ou la vérité scientifique» jugés nuisibles**

Le retour des «*demi-experts*» et des «*faux sachants*». Le chef de l'État a défendu le principe de «*lucidité*» face au virus, l'une des «*raisons d'espérer*» selon lui. À cet égard, il a réaffirmé son souci que «*l'information soit transparente*», et il a fustigé les «*débats permanents sur les faits ou la vérité scientifique*», dans «*le pays des Lumières et de Pasteur*». «*Il y a un Conseil scientifique qui joue un rôle essentiel*», a-t-il conclu.